



Flash informations Pour les habitants de Molandier

Novembre 2022

Éditorial

On parle beaucoup de mobilité douce pour permettre de réduire les coûts de transport et notre empreinte sur l'environnement.

La mobilité douce c'est choisir un autre mode de transport que la voiture en utilisant par exemple un vélo classique ou un vélo à assistance électrique (VAE).

Il y a des avantages à choisir cette mobilité douce : pour entretenir sa condition physique, pour diminuer le coût de ses transports, pour diminuer son impact sur l'environnement et son empreinte carbone.

Dans notre commune rurale il n'est pas toujours facile de s'affranchir de la voiture en raison des distances à parcourir, des objets lourds ou des personnes à transporter. Mais je suis persuadé que pour certains trajets courts (quelques kilomètres) le VAE peut être un mode de transport intéressant.

A son échelle, par différentes actions, la commune œuvre pour faciliter ou rendre possible la mobilité douce sur notre territoire :

- mise en place de racks à vélos,
- mise à disposition de vélos électriques du PETR pour tester son utilisation.
- réflexion sur une piste cyclable.

Je me garderais bien de vous faire la morale, car comme beaucoup j'ai du mal à prendre mon vélo plutôt que ma voiture. Néanmoins j'essaie à certains moments de remplacer la voiture par le vélo notamment sur des trajets domicile/travail.

Cet éditorial pour vous dire que la mobilité douce c'est bon pour la santé, la planète, le porte feuille. Et certains l'ont bien compris, regarder Christine ma première adjointe (en photo), le VAE pour ses activités elle connaît !

Bonne fin d'année à toutes et tous.

Le Maire, Olivier JULLIN



Informations de la mairie

Sécheresse 2022 : signalez-nous vos sinistres

Nous invitons les habitants de Molandier, qui ont subi des dommages sur leurs habitations en raison de la sécheresse, à le signaler par écrit auprès de la mairie.

Nous ne manquerons pas de vous informer, s'il y a une reconnaissance de catastrophe naturelle par arrêté interministériel publié au Journal Officiel.

L'analyse des dossiers sécheresse s'effectue par saison (ou trimestre) afin de tenir compte de la cinétique lente du phénomène. Pour 2022, les dossiers seront étudiés pour les 4 trimestres de l'année en une seule fois.

La préfecture nous informe que les demandes communales de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle relatives à l'épisode de sécheresse-réhydratation des sols de l'année 2022 seront instruites en 2023 par la préfecture.

Pour signaler vos dommages, merci d'adresser votre courrier et une photo du dommage avant le 31 décembre 2022 à l'attention de Monsieur le Maire.



Mise en place de racks à vélo « Molandier mon vélo en pose »

Des racks à vélo ont été installés à l'angle de la halle au centre de notre village. Ils permettent à toute personne de garer et attacher son vélo. Ils seront particulièrement utiles aux scolaires qui viennent en vélo jusqu'au centre du village pour prendre le bus pour Mazères notamment.

Ces installations ont été créées et posées par David Marsan, artisan ferronnier, à la demande de la commune. David a son atelier et habite sur notre commune au lieu dit Barbet. Il travaille pour des particuliers, des entreprises, des collectivités. Mention spéciale à Elodie, la compagne de David, qui a également participé à cette réalisation.

En 2023, il est envisagé de mettre d'autres racks à vélo entre la mairie et les terrains de jeux de Boules de la place Jeanne d'Arc. La commune a sollicité le fond de concours environnement de la CCPLM pour bénéficier d'une subvention sur ce projet.

Seniors - Prévention

L'Espace Seniors du Département, service en direction des personnes de 60 ans et plus, s'associe à la commune de **MOLANDIER** pour vous proposer des ateliers de prévention santé intitulés « **MOOV UP !** » animés par l'association **MA VIE**.

Ce programme est ouvert à toutes les personnes de + 60 ans, et proposera, dès décembre 2022 sur Molandier, des ateliers collectifs en Activités Physiques et en Nutrition.

Pour bien commencer le programme, vous êtes invités à participer au **"Rendez-vous Santé"** **le 9 Décembre**, salle du conseil à la mairie de Molandier.

Il vous sera proposé de faire le point gratuitement sur votre condition physique et sur l'alimentation avec les professionnels du programme.

L'inscription est obligatoire pour ce rendez-vous.

À la suite de ce premier rendez-vous, nous vous proposerons **différents ateliers collectifs** de mise en pratique en Activité Physique et Nutrition :

- 20 séances d'activités physiques (17 euros d'adhésion à l'association + certificat médical pour les participants)- tous les mercredis de 15h45 à 17h00 dès le 4 janvier 2023
- 3 rencontres avec une diététicienne (gratuit) - planning à venir
- et facultatif : entraînements à distance de la capacité respiratoire

Si vous souhaitez :

- vous inscrire pour votre "Rendez-vous Santé"
- obtenir davantage de renseignements
- vous inscrire aux ateliers collectifs
- ou si vous ne pouvez pas participer **le 9 décembre**

Contactez l'Association MA VIE : 06 15 83 69 27 / mavie.apa@gmail.com ou le secrétariat de mairie de la commune

Dates à retenir

Venez participer à la végétalisation de notre village

Cet automne, il est prévu de végétaliser la rue des Forges et de regarnir les parterres de fleurs de l'avenue de Beaupuy. La pépinière départementale va fournir à la commune les plants nécessaires à cette opération. Les plants devraient être livrés en novembre et la plantation est à réaliser dans la foulée.

Le maire et les élus en charges de la végétalisation du village vous proposent de venir participer à cette plantation qui devrait avoir lieu le mercredi 23 novembre 2022 au matin. Pour plus de renseignement vous pouvez contacter le secrétariat de mairie.

Vœux 2023

Le maire adressera ses vœux à l'ensemble des habitants le samedi 7 janvier 2023 à 11h00 dans la salle Jean Foulquier. La prise de parole sera suivie d'un apéritif déjeunatoire. Venez nombreux pour échanger avec les élus, les habitants, les nouveaux arrivants.

Secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert le mardi de 9h00 à 12h00, le mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Notez que, pour les vacances de fin d'année, le secrétariat de mairie sera fermé du 27 décembre au 30 décembre inclus.

Le conseil municipal questionne les habitants

N'hésitez pas à faire part de vos réactions
aux conseillers municipaux ou sur notre boîte mail : mairie@molandier.fr

Réduire la durée de l'éclairage public ?

Depuis quelques années déjà, l'éclairage public du village est éteint de 1h00 à 6h00 du matin. Cette action a permis notamment d'économiser de l'énergie et donc de réduire les charges de la commune sans apporter de désagrément majeur aux habitants du village.

Dans un contexte d'augmentation sensible du coût de l'énergie, le conseil municipal envisage d'augmenter cette plage et donc d'éteindre de 23h30 à 6h00 du matin.

Que pensez-vous de cette proposition ?

Espace culturel et expression des associations



SOIREE CHOUCROUTE

Samedi 19 novembre 20h00

Salle des fêtes de Molandier

Organisée par le comité des fêtes

Nombre de places limitées

Réservation et règlement obligatoire à l'avance

Tarifs Choucroute + bière:

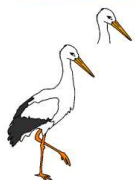
17€ / demi-tarif pour les 6 à 12 ans / gratuit pour les moins de 6 ans



Renseignements et réservations :

au : 04.68.60.66.58
ou : 07.81.01.72.41

apporter vos couverts



Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique

THEATRE Molandier

A VISITER D'URGENCE



Interprétation : La Coco Comédie
Mise en scène Philippe EVRARD
Pièce de Jacky Goupil



20 Heure
vendredi 25 novembre
salle Jean Foulquier

AVEC : JACQUES ARNOLD (JULIEN PAVILLON), DOROTHÉE BELLANGER (ÉLÉNORE ROBIN),
CÉLINE BODDIN (MME BOULINIER), CHANTAL CEUTTO (LE FLIC), MARIANNE EVRARD (PRINCESSE),
PHILIPPE EVRARD (LA FOUILLE), CORINE FILLON (MME SALSIA), GABRIELA FORZY (MME LAVERDURE),
HUGO PONS (MR SAUTET) ET OTHMAN DAHMAN (SON ET LUMIÈRES)

Réservations au 06 81 81 48 67
L'organisation et le financement :
L'association "Molandier s'expose"

Tarifs:
Adulte 5€
Enfant - de 12 ans 2 €